

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**25 JANVIER 2014**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 25 janvier 2014, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean François Delisle</b>	<b>maire</b>
<b>Nicola Ranieri</b>	<b>cons. au poste no: 1</b>
<b>Charles Auguste Côté</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Marielle Ménard</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Marc Gravel</b>	<b>cons. au poste no :4</b>
<b>Sylvain Gauthier</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>
<b>Fatima Hamadi</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général**

**Le maire exerçant son droit de vote que s'il en fait mention.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 10 h 05 par monsieur Jean François Delisle, maire.

\*\*\*\*\*

**Mot de bienvenue du maire**

**Période de questions**

**Adoption de l'ordre du jour**

**01-01-2014**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

**Mot de bienvenue du maire**

**Adoption de l'ordre du jour**

**Période de questions**

**1. Administration**

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 21 décembre 2013

1.1.2 Modifications procès-verbal du 30 novembre 2013

1.1.3 Publication des procès-verbaux

1.2 Communication

1.2.1 Demande d'aide financière de l'association faune et flore

1.2.2 Demande d'aide financière Rayon de Soleil

1.3 Affaires juridiques

1.3.1 Formation éthique et déontologie - Service juridique

1.3.2 Mutation : droit supplétif

1.3.3 Protocole d'entente relative à la gestion des opérations (ordures)

1.3.4 Entente de gestion avec la Mutuelle de prévention

1.3.5 Mise en demeure pour installations sanitaires

1.3.5.1 Matricule 3915-48-4633

1.3.5.2 Matricule 3519-26-8789

1.3.6 Ponceau situé sur le chemin Champagne

1.4 Règlements municipaux

1.4.1 Avis motion Règlement des compensations 2014

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**25 JANVIER 2014**

---

1.4.2 Avis motion Règlement d'emprunt centre culturel et communautaire

1.5 Responsabilités des élus et maire suppléant

1.6 Annulation de résolutions 2013

**2. Ressources financières**

2.1 Rapport des dépenses - Paiements Internet

2.2 Rapport des salaires

2.3 Appui financier et projet entretien pistes Intercentre

2.4 Pénalité: livraison du camion

2.5 Facture frais d'assurances

2.6 Perception des taxes : mandat à Me Slythe et modification politique

**3. Ressources humaines**

3.1 Remplacement temporaire de l'inspecteur en voirie

**4. Ressources matérielles et immobilières**

**5. Sécurité publique**

5.1 Statistiques S.Q.

**6. Réseau routier, transport**

6.1 Entretien extrémité chemin Val-des-Lacs

**7. Gestion du territoire et du milieu**

7.1 Demande du matricule 4215-03-6200

**8. Service à la collectivité**

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Activité « Semaine de relâche »

8.2 Bibliothèque

8.2.1 Modification du sommaire des paramètres

8.3 Collecte des ordures secteur chemin Hémisphère-Nord et chemin Dubeau

**Période de questions**

**Ajournement de l'assemblée**

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1. Administration**

**1.1.1 Procès-verbal du 21 décembre 2013**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**1.1.2 Modifications procès-verbal du 30 novembre 2013**

**02-01-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de modifier le procès-verbal du 30 novembre 2013 :

Remplacer «Avis de motion est déposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, qu'un projet de règlement sera déposé visant à allouer une allocation de déplacement aux membres du comité consultatif en urbanisme ainsi que de prévoir des dispositions sur les conflits d'intérêts. » par «Avis de motion est déposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, qu'un projet de règlement sera déposé visant à :

- supprimer l'allocation de déplacement versée aux membres du Comité consultatif en urbanisme présentement en vigueur et de rembourser, le cas échéant, les frais afférents aux déplacements de ces derniers préalablement autorisé par le Comité et ce, sur justifications.
- prévoir des dispositions supplémentaires sur les conflits d'intérêts.»

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 JANVIER 2014**

---

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.1.3 Publication des procès-verbaux**

**03-01-2014**

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité de publier sur le site Internet de la Municipalité le procès-verbal dès sa signature par le maire et le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.2 Communication**

**1.2.1 Demande d'aide financière de l'association faune et flore**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**1.2.2 Demande d'aide financière Rayon de Soleil**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**1.3 Affaires juridiques**

**1.3.1 Formation éthique et déontologie des élus**

**04-01-2014**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de Me Soucy de la firme Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, avocats concernant la formation sur la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale offert aux élus au montant de 57.49\$ chacun, taxes incluses.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.3.2 Mutation : droit supplétif**

**05-01-2014**

CONSIDÉRANT l'article 20.1 de la loi concernant les droits sur les mutations immobilières permettant l'exonération du paiement du droit de mutation ;

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité d'exonérer lors de transfert d'un immeuble en ligne directe, ascendante ou descendante, entre conjoints ou à un cessionnaire qui est le conjoint du fils, de la fille, du père ou de la mère du cédant ou qui est le fils, la fille, le père ou la mère du conjoint du cédant.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 JANVIER 2014**

---

**1.3.3 Protocole d'entente relative à la gestion des opérations**

**06-01-2014**

CONSIDÉRANT QU'en conformité avec les dispositions de la loi, la MRC des Laurentides est substituée aux droits et obligations des municipalités relativement à la compétence qu'elle exerce;

CONSIDÉRANT QU'il est important de signer des ententes intermunicipales avec les municipalités afin de faire appliquer plusieurs dispositions d'ordre administratif et opérationnel du règlement par un employé désigné à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 274-2012 concernant la disposition des matières résiduelles sur le territoire des municipalités de Lac-Supérieur, Saint-Faustin-Lac-Carré, Val-des-Lacs, Val-David et Val-Morin est entré en vigueur lors de son adoption le 28 novembre 2012;

CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables aux municipalités en matière d'entente intermunicipale (articles 569 et suivants et article 678 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent se prévaloir de ces dispositions légales afin de désigner un employé responsable de la gestion opérationnelle du règlement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité de procéder à la signature du protocole d'entente relative à la gestion opérationnelle :

QUE la Municipalité de Val-des-Lacs autorise messieurs Jean Delisle, maire et Sylvain Michaudville, directeur général à signer tous les documents relatifs à la présente avec la modification suivante :

Suite à l'article 4, ajouter :

« Nonobstant le paragraphe 1 de l'article 4, les parties pourront mettre fin à cette entente selon un avis préalable d'un an. »

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.3.4 Entente de gestion avec la Mutuelle de prévention**

**07-01-2014**

CONSIDÉRANT l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2014 ;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la FQM, après avoir pris connaissance du document intitulé Mutuelle de prévention « FQM- Prévention (MUT-00709) – Convention relative aux règles de fonctionnement », précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la mutuelle.

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 JANVIER 2014**

---

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.3.5 Mise en demeure pour installations sanitaires  
1.3.5.1 Matricule 3915-48-4633**

**08-01-2014**

CONSIDÉRANT que suite à l'avis transmis au propriétaire du matricule 3915-48-4633 demandant l'implantation d'une nouvelle installation sanitaire, aucune correction n'a été réalisée;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Rino Soucy, avocat de la firme de la firme Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, avocats pour une mise en demeure incluant un délai pour terminer l'installation sanitaire avant le 1er juin 2014.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.3.5.2 Matricule 3519-26-8789**

**09-01-2014**

CONSIDÉRANT que suite à l'avis transmis au propriétaire du matricule 3519-26-8789 demandant l'implantation d'une nouvelle installation sanitaire, aucune correction n'a été réalisée;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Rino Soucy, avocat de la firme Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, avocats pour une mise en demeure incluant un délai pour terminer l'installation sanitaire avant le 1er juin 2014.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.3.6 Ponceau situé sur le chemin Champagne**

**10-01-2014**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Francis Beaulieu, inspecteur en bâtiments et en environnement à demander des offres de services pour procéder à l'installation du ponceau sur le chemin Champagne. Que tous les frais relatifs à la présente soient transmis au propriétaire.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.4 Règlements municipaux**

**1.4.1 Avis de motion – règlement des compensations 2014**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine assemblée afin d'établir les taux de compensations des ordures pour 2014.

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 JANVIER 2014**

---

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet deux jours avant son adoption.

\*\*\*\*\*

**1.4.2 Avis de motion – règlement d'emprunt centre culturel et communautaire**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Nicola Ranieri, conseiller que lors d'une séance du conseil, un projet de règlement décrétant un emprunt pour la rénovation du centre culturel et communautaire sera déposé.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet deux jours avant son adoption.

\*\*\*\*\*

**1.5 Responsabilités des élus**

**11-01-2014**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité de retirer toutes les responsabilités et mandats confiés à madame Fatima Hamadi et madame Marielle Ménard, conseillères.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**12-01-2014**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, madame Fatima Hamadi et madame Marielle Ménard, conseillères, inscrivant leur dissidence de nommer les conseillers suivants :

Monsieur Marc Gravel, conseiller, à titre de substitut au maire à la Régie intermunicipal des Trois-Lacs (RITL);

Monsieur Charles-Auguste Côté à titre de délégué du conseil au comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**13-01-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, madame Fatima Hamadi et madame Marielle Ménard, conseillères, inscrivant leur dissidence de nommer monsieur Nicola Ranieri, conseiller, maire suppléant jusqu'à l'assemblée du mois de janvier 2015.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**1.6 Annulation de résolutions 2013**

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 JANVIER 2014**

---

**14-01-2014**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à la majorité, madame Fatima Hamadi et madame Marielle Ménard, conseillères, inscrivant leur dissidence, d'annuler la résolution 194-05-2013, aucune exécution n'ayant eu lieu.

**ADOPTÉE**

**15-01-2014**

\*\*\*\*\*  
Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, madame Fatima Hamadi et madame Marielle Ménard, conseillères, inscrivant leur dissidence d'annuler la résolution 329-07-2013, aucune exécution n'ayant eu lieu.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*  
**2. Ressources financières  
2.1 Rapport des dépenses**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*  
**2.2 Rapport des salaires**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*  
**2.3 Appui financier et projet d'entretien des pistes Intercentre**

**16-01-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de l'organisme Intercentre concernant une sollicitation d'aide financière ainsi qu'un appui relatif à une demande de subvention auprès d'Hydro-Québec pour l'entretien des pistes dans le secteur du Nordet.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*  
**2.4 Pénalité: livraison du camion**

**17-01-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de convenir d'une réduction au montant de 3 600 \$ pour les délais de livraisons du camion construit par l'entreprise Services d'équipement GD Inc.

**ADOPTÉE**

**2.5 Facture frais d'assurances**

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 JANVIER 2014**

---

\*\*\*\*\*

**2.6 Perception des taxes : mandat à Me Slythe et modification politique**

**18-01-2014**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de donner le mandat de la perception des taxes 2012 et 2013 à Me Benoît Slythe et de modifier la politique de perception des taxes en augmentant le solde impayé supérieur à 300\$.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**3. Ressources humaines**

**3.1 Remplacement temporaire de l'inspecteur en voirie**

**19-01-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, le maire exerçant son droit de vote, mesdames Fatima Hamadi, Marielle Ménard, conseillères ainsi que monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, étant dissidents, de procéder à l'embauche de monsieur Charles Robidoux à titre d'inspecteur en voirie du 3 février au 3 décembre 2014 conformément au projet de contrat déposé aux présentes.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**4. Ressources matérielles et immobilières**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

**5.1 Statistiques S.Q.**

**20-01-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt des statistiques de la Sûreté du Québec concernant la criminalité et les activités 2013-2014

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

Madame Marielle Ménard quitte l'assemblée, il est 11 h 55.

Madame Marielle Ménard réintègre l'assemblée, il est 11 h 59.

\*\*\*\*\*

**6. Réseau routier, transport**

**6.1 Entretien extrémité chemin Val-des-Lacs**

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 JANVIER 2014**

---

**21-01-2014**

CONSIDÉRANT la problématique sur le chemin de Val-des-Lacs;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre que le service de la voirie effectue le déneigement de l'extrémité du chemin de Val-des-Lacs en face de la propriété matricule 3619-18-4549 seulement si une autorisation est donnée par les propriétaires du chemin privé.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**7. Gestion du territoire et du milieu**

**7.1 Demande du matricule 4215-03-6200**

**22-01-2014**

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du matricule 4215-03-6200 concernant l'obtention d'une seconde adresse;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble est situé dans la zone RR-5 au plan de zonage où seul sont permis comme usage résidentiel les bâtiments ne comptant qu'un seul logement;

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité de refuser la demande.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE POUR DÉFAUT DE QUORUM,  
À 12 H.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS À 12 H 10.

\*\*\*\*\*

**8. Service à la collectivité**

**8.1 Sports, loisirs et culture**

**8.1.1 Semaine de relâche**

**23-01-2014**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Semaine de relâche du 3 au 7 mars 2014 » pour un montant total de 1 670 \$, en y ajoutant un service de garde.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**8.2 Bibliothèque**

**8.2.1 Modification des paramètres de la bibliothèque**

**24-01-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de modifier le sommaire des paramètres de la bibliothèque en augmentant le maximum de prêt d'une nouveauté à deux (2) par utilisateur.

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 JANVIER 2014**

---

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**8.3 Collecte des ordures secteur chemin Hémisphère-Nord et  
chemin Dubeau**

**25-01-2014**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'installation de conteneurs à ordures à l'entrée du secteur de l'Hémisphère-Nord.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**Période de questions  
Ajournement de l'assemblée**

**26-01-2014**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 4 février 2014 à 13 h.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

---

**Jean François Delisle,  
maire**

---

**Sylvain Michaudville  
secrétaire-trésorier, directeur  
général**